

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024**

**DELIBERATION N°2024.00249**

**SUBVENTION MAISON DES TRESSES ET LACETS**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 62

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,  
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 28 mai 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20240516-D20240024910

Date de mise en ligne : 28 mai 2024

M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Françoise BERGER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,  
M. Gérard TARDY, M. Julien VASSAL

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2024**

### **SUBVENTION MAISON DES TRESSES ET LACETS**

Dans le cadre de sa politique de développement local, Saint-Etienne Métropole a réalisé une opération de valorisation touristique aux abords de la Maison des Tresses et Lacets située sur la commune de La Terrasse-sur-Dorlay. La « route thématique sur l'eau », ainsi réalisée au titre des sites d'appui à la politique de développement touristique, paraît être complémentaire au musée présent sur le site.

De ce fait, les aménagements réalisés par Saint-Etienne Métropole ont été intégrés au programme de visite assuré par l'association en charge de cet équipement. De plus, afin de valoriser ce site, l'association a mis en place un programme d'animations permettant de renouveler sa clientèle. Depuis 2011, l'association constate ainsi une évolution de plus de 30 % de sa fréquentation ce qui l'a incitée à se professionnaliser avec l'embauche de personnel pour les visites.

L'association fait également des efforts en termes de communication et de partenariat afin de mieux faire connaître l'établissement.

En 2023, grâce au travail des bénévoles et à la programmation culturelle proposée, le retour du public s'est confirmé. L'exposition « Du trait au fil des Mémoires brodées » et l'événement « Tresse alors ! » ont été des temps forts de la Maison des Tresses. Cette programmation a permis au musée d'accueillir près de 5 600 visiteurs sur la saison.

Pour l'année 2024, plusieurs événements sont prévus :

- une exposition « de l'eau au moulin » du 9 mars au 21 avril qui incite à la réflexion sur l'usage de l'eau à l'heure du changement climatique ;
- une exposition « Sorties de scène placée déplacés » du 4 mai au 27 octobre avec l'intervention de Laurence Chapellier, spécialiste de la mode et du costume ;
- les puces des couturières le dimanche 10 novembre.

Au regard de l'intérêt de cet équipement pour la préservation du patrimoine, le développement touristique et des investissements de la Métropole sur ce site, il est proposé de soutenir l'association « Maison des Tresses et Lacets » au titre de l'exercice 2024, et ainsi proposer de verser une subvention à hauteur de 10 000 €.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'association « Maison des Tresses et Lacets » ;**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'ensemble des pièces permettant le versement de cette subvention ;
- la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget culture de l'exercice 2024.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE